Image not found or type unknown

Renseignements sur travaux concernant l'isolation thermique d'un

Par **gala18**, le **09/03/2011** à **09:53**

Bonjour,

Nous allons avoir le 2 avril l'assemblée générale où sera débattu la question sur les travaux de l'isolation thermique d'un pignon.
A notre disposition, 2 devis détaillés. Travaux qui concerne l'enduit de la façade et l'isolation thermique (la partie la plus chère).
Total Devis N°1: 7237,30 € dont 5317,20€ pour l'isolation thermique.
Total Devis N°2: 12 558,07 € dont 8509,73€ pour l'isolation thermique.

Il y a que 2 copropriétaires qui sont vraiment inquiétés par ses problèmes d'isolation thermique mais qui ont à eux deux la majorité des voix de la copropriété.

A l'ordre du jour, à la question 17, il est écrit:
Décision a prendre quant à la répartition concernant l'isolation thermique(article 24)* selon projet de résolution ci-joint.

La logique voudrait que la partie de l'isolation thermique soit prise en charge par ses 2 copropriétaires, c'est pour cette raison que je suppose que la question est à l'ordre du jour.
S'ils décident d'ignorer la question de la répartiton de l'isolation thermique, les autres copropriétaires seront-ils obligés de payer cette partie?
Si oui, que pouvons-nous faire? recours ou autres?

Merci d'avance pour vos réponses de spécialistes.

*article 24: Majorité simple: majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés